



# La Feuille Saint-Loup

## Association des Amis du Quartier St-Loup.

<http://quartier-saint-loup.jimdo.com>

Mars n°5

2011



### Dates à retenir :

- **samedi 26 mars** atelier rire et bienfaits, salle St-Loup à 14h
- **samedi 2 avril** atelier dessin facile, salle St-Loup à 14h
- **Samedi 9 avril** visite église Saint-Loup par l'Office de tourisme. RDV à 14h30 devant l'église.
- **14 avril**, Assemblée Générale à 18h15, salle St-Loup
- **28 mai**, fête des voisins dans le square
- **26 juin**, brocante square Antral

### Les gourmandises du Carnaval.

Le carnaval marque le passage entre la stérilité de l'hiver et la fécondité de printemps. Ce rite de passage très ancien est marqué par les mascarades et la satire: courses-poursuites, jeux, parades, défilés de chars, fêtes déguisées. La nourriture est servie en abondance pendant les jours gras et notamment les pâtisseries propres à cette époque de l'année...

Voir recette au verso !

## Si mon quartier m'était conté...



En 2009, pour honorer la mémoire de Jacques SONGY, la Ville de Châlons-en-Champagne a choisi de rebaptiser une portion du boulevard Anatole France qui longe le mur de la prison du nom de cet illustre et valeureux Châlonnais, car le monument de la Résistance est situé à deux pas.

Mais, qui est Jacques SONGY ?

Né le 12 juin 1924 à Châlons-sur-Marne dans une famille de 4 garçons. Ses parents sont commerçants.

En 1936 il entre au Collège de Châlons. Quelques années plus tard Châlons est évacué

après la défaite de 1940.

« Première algarade avec les soldats allemands à la gare de Châlons alors qu'il essaie d'ouvrir la porte d'un train de prisonniers français.

Le 11 novembre 1940, il décide avec quelques camarades, de commémorer l'Armistice de 1918, malgré l'interdiction allemande.

Jacques SONGY, entre en résistance, fin 1943, au sein du Groupe Melpomène constitué dans le secteur de Châlons-sur-Marne par Jacques Degrandcourt.

Arrêté par la Gestapo à Mairy-sur-Marne le 12 août 1944, Jacques SONGY a été incarcéré à Châlons-sur-Marne et déporté le 19 août 1944 au camp de Natzweiler-Struthof.

En septembre 1944, il a été transféré à Dachau où il a été libéré le 29 avril 1945 par les Alliés. Il a été rapatrié le 17 mai 1945.

Dès son retour de déportation en mai 1945, Jacques SONGY a rassemblé ses



souvenirs de déportation dans « Fortes impressions de Dachau », ouvrage publié en 1946.

Toujours présent à l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la déportation le dernier dimanche d'avril et de la cérémonie à la Butte des Fusillés le 7 mai.

Jacques SONGY est décédé le 26 juillet 2008 à Reims. Il a été inhumé au Cimetière de l'Ouest de Châlons-en-Champagne.

Ses témoignages marqueront les jeunes des collèges et lycées qu'il aidait notamment dans la préparation au concours de la Résistance et de la Déportation

F. Omrane.

## Visite guidée de l'église St-Loup

Le **9 avril à 14h30**, rendez-vous devant l'église St-Loup pour une visite guidée proposée par l'Office de Tourisme de la ville.

Cette visite étant payante, vous devez retirer vos billets au préalable directement auprès de l'Office de Tourisme.

Venez nombreux, découvrir les trésors de notre église grâce à une guide qualifiée.



## Ouverture de la Salle St-Loup.

Chaque **jeudi après-midi**, de **14h00 à 17h00**.

Venez passer un moment convivial pour discuter, jouer aux cartes, comme bon vous semble !!!



### ASSOCIATION DES AMIS DU QUARTIER SAINT-LOUP

74, rue des Martyrs de la Résistance  
51000 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 03.26.21.26.94.

Messagerie : amis.de.saint.loup@gmail.com

#### CONTACTS :

<http://quartier-saint-loup.jimdo.com>

Madame BOULOY V. (présidente):03 26 21 26 94

Monsieur OMRANE F.(vice président):06 26 18 07 04

Madame GUYOT A. (secrétaire): 03 26 21 42 65

## 4ème Brocante Square Antral

**DIMANCHE 26 juin 2011**

De **6h00 – 18h00**

Organisée par l' Association des Amis du Quartier St-Loup et la Coopérative scolaire Jules Ferry

Entrée gratuite pour les visiteurs.

Cette brocante-vente greniers est réservé aux particuliers

### Comment réserver un stand ?

Les réservations se feront à l'école Jules Ferry à partir du **lundi 2 mai**: venir muni de l'attestation d'inscription (disponible sur le site de l'association) + photocopie justificatif d'identité+ chèque ou argent liquide.

Le prix des stands est fixé à **3€ le mètre**.

### Adhésion à l'association 2011

Les bulletins d'inscription pour 2011 sont disponibles sur notre site.

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, vous pouvez également les trouver salle St-Loup aux heures et jours d'ouverture ou vous adresser à Mme Bouloy, M. Omrane ou Mme Guyot.

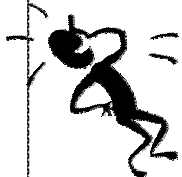
Le prix de la cotisation reste inchangé: 5€ individuel, 7.5€ couple

## Rire et bienfaits

L'atelier Rire est basé sur le principe de rire sans raison.

Venez retrouver le goût du rire, renforcer votre sens de l'humour et votre bonne humeur !

Samedi **26 mars 14h**, salle St-Loup



## Atelier dessin facile

Atelier ludique ouvert aux adhérents...

Le **2 avril 14h00**, Salle St-Loup

Venez avec du papier, un crayon, mais attention ! la gomme est **INTERDITE !**



Nous renouvelons notre appel auprès des bénévoles pour la tenue des permanences aux heures d'**ouverture de l'église Saint-Loup**.

Les prochaines ouvertures :

- 13 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin

## Merveilles.

**Ingrédients** : 250g de farine, 25g de beurre ramolli, 2 œufs, 2 cuil. À soupe d'eau de fleurs d'oranger, 15g de sucre en poudre, 10g de sucre glace, huile de friture, sel.

- Mettre la farine dans une terrine, creuser un puits, ajouter le beurre ramolli, les œufs battus, l'eau de fleur d'oranger, le sucre en poudre et 1 pincée de sel. En mélangeant, incorporer progressivement la farine.
- Former une boule avec la pâte et laisser reposer 2h.
- Faire chauffer le bain d'huile. Etaler la pâte en une abaisse de 5cm environ et découper les merveilles en leur donnant une forme de losange. Lorsque l'huile est chaude, mettre une première partie des beignets dans l'huile. Dès que le premier côté est doré, les retourner .
- Egoutter les merveilles sur un papier absorbant puis les rouler dans le sucre glace.

Choisi par vote, lors de la galette des rois, nous avons le plaisir de vous présenter notre logo !

Félicitations à l'heureux gagnant: **M. Jean-Marie BASTIEN.**

